

OPA Oracle / PeopleSoft: la Justice américaine dit non!

La récente surenchère d'Oracle, qui a proposé jusqu'à près de 10 milliards de dollars, n'y aura rien fait. Les autorités régulatrices de la concurrence ont fait savoir ce 26 février qu'elles s'opposeront à l'opération et qu'elles enclencheront une procédure pénale si le projet devait se concrétiser. Une opération jugée

« purement et simplement anti-concurrentielle ». Donner le feu vert à cette fusion *« éliminerait la concurrence entre deux des principaux fournisseurs américains de logiciels de gestion financière et de ressources humaines des entreprises, ce qui déboucherait sur des prix plus élevés, moins d'innovation et de choix »* pour les clients, a justifié le DoJ dans un communiqué. Le message est on ne peut plus clair pour Larry Ellison. Cette déclaration confirme un premier avis qui avait été donné à la mi-février. Les responsables des procédures anti-trust au sein du ministère américain de la Justice ont dit, eux aussi, leur désaccord. Ils n'ont donc pas retenu les arguments d'Oracle qui soutient qu'il existe une *« concurrence intense »* sur le marché des logiciels d'entreprise. De son côté, PeopleSoft a déclaré: *« Il est temps qu'Oracle renonce à ses efforts pour tenter d'acquérir PeopleSoft. Les deux firmes feraient mieux de vouer toutes leurs énergies à la compétition (...) »* Quoiqu'il en soit, les jours sont comptés. L'offre publique d'Oracle, qui a déjà été repoussée, vient à échéance le 12 mars prochain...